

Accord de Bâle (23 avril 2007)

Lancement du réseau européen des plateformes nationales et des points focaux pour la réduction des risques de catastrophes

La nécessité d'un réseau régional

L'augmentation du nombre et de l'intensité des catastrophes causées par des aléas naturels justifie la mise en place de structures et instruments supplémentaires pour la réduction des risques. Les réseaux et plateformes régionales sont d'une importance capitale pour assurer une coordination et des échanges au niveau régional.

Les risques sont présents en Europe, ainsi qu'un certain nombre d'acteurs internationaux en matière de réduction des risques de catastrophes (RRC), d'assistance humanitaire et d'aide au développement. La Commission européenne et le Conseil de l'Europe sont des structures politiques régionales, qui pourraient devenir des partenaires majeurs et des structures de décision pour la mise en œuvre de la RRC à travers les cadres et stratégies de développement.

Les activités régionales et les bonnes pratiques en matière de RRC sont nombreuses à travers par exemple les activités du Fonds de solidarité de la Commission européenne, la Directive sur la gestion des inondations et le programme DIPECHO. En accord avec les principes du Cadre d'action de Hyogo (CAH), il y a besoin urgent de renforcer les mesures de RRC dans les programmes de développement durable et les activités du Conseil de l'Europe, au travers des activités et des centres spécialisés de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs.

La Décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles (DIPCN), la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) et plus récemment le Cadre d'action de Hyogo (CAH) ont mis en place au niveau international une approche globale de la RRC dans ses dimensions politiques, scientifiques, économiques et sociales.

Les plateformes nationales et les points focaux du CAH, piliers nationaux de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes, constituent les éléments idéaux pour établir en Europe un réseau régional qui permettrait une coopération plus étroite entre les pays ainsi qu'avec le mouvement de la SIPC.

Une réunion tenue à Paris en décembre 2006, suite à des initiatives antérieures allemandes, avec les mêmes objectifs, a montré qu'il y avait une convergence de vues entre les participants à la réunion sur l'urgente nécessité de procéder au lancement d'un réseau européen pour la RRC.

Objectifs communs

- Faciliter et améliorer l'échange d'informations sur les bonnes pratiques, les expériences et les politiques publiques de chacun des membres en établissant une approche plus structurée des préoccupations et des problèmes ;
- Soutenir l'intégration de la RRC dans tous les aspects politiques, décisionnels, le secteur privé et la société civile, au niveau national, régional et international dans les pays européens, dans le but de réduire la vulnérabilité de la société ;
- Devenir un partenaire de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales compétentes dans les aspects liés à la RRC ;
- Fournir des contributions communes ou harmonisées à la Plateforme mondiale à partir de juin 2007.


Objectifs spécifiques

- Faciliter les contacts au sein de l'Europe et le renforcement des relations entre les plateformes nationales, les points focaux, et les experts, par exemple en organisant régulièrement des réunions thématiques (à définir au cas par cas), en identifiant des sujets porteurs, en assurant un suivi des évolutions et processus politiques de la RRC au niveau régional et international.
- Formuler des propositions de fond après discussion entre les membres, soumises auprès des organes ou autorités de l'Union européenne (UE), du Conseil de l'Europe (CoE), et autres organismes ;
- Représenter la société civile vis-à-vis de l'UE et du Conseil de l'Europe ;
- Fournir un réseau européen de soutien des efforts de la RRC dans les pays en développement et en transition ;
- Soutenir le développement d'autres plates-formes nationales en Europe et dans les pays en développement par exemple, par des jumelages.

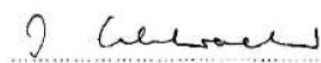
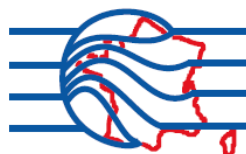
Plan de travail

Dans une première phase, le réseau se concentrera sur :

- L'élaboration d'un système d'échange d'informations entre les membres du réseau ;
- Etablir un système de flux d'informations entre la SIPC et les membres du réseau.




Yves Lebars
Vice President AFPCN



Irmgard Schwaetzer
Chair Person DKKV



DKKV
Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge e.V.
German Committee for Disaster Reduction
within the International Strategy for Disaster Reduction (ISDR)



Marco Ferrari
Head of Working group International PLANAT
Swiss agency for development and cooperation SDC



PLANAT
Nationale Plattform Naturgefahren
Plate-forme nationale «Dangers naturels»
Piattaforma nazionale «Pericoli naturali»
National Platform for Natural Hazards

Basel, 23.04.2007